



Commune de Lovatens

Municipalité

Préavis n° 01-2022

Comptes 2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Base légale

Conformément aux dispositions

- de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (article 93c)
- du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (article 34)

2. Préambule

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de la Bourse communale, arrêtés au 31 décembre 2021. Ceux-ci ont été vérifiés par la société Fiprom le 6 avril 2022 en la présence de la boursière et du syndic.

3. Résultats

Les résultats se soldent par un **excédent positif de 13'028.02 CHF** contre 18'750 CHF au budget.

Nous pouvons constater certaines différences importantes entre le budget et les résultats :

Pour les charges : Frais de l'AISTBV pour la numérisation des données, frais informatiques suite au changement des programmes, frais concernant le PGA, l'entretien des routes. Augmentation des charges au service des eaux suite aux nombreux problèmes rencontrés courant 2021.

Pour les produits : Augmentation des rentrées des impôts suite à l'encaissement des années antérieures (2015-2018), sur les gains immobiliers, les droits de mutations et les successions. Également une entrée suite au retour sur la péréquation.

Les réserves suivantes ont pu être réalisées. 40'000 CHF pour les bâtiments, 35'000 CHF pour la péréquation et 35'000 CHF pour la réserve générale.

4. Conclusions

En conclusion et vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Lovatens

- vu le préavis n° 01-2022
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

D'accepter les comptes pour l'année 2021 proposés par la municipalité qui relève un résultat positif de 13'028.02 CHF.

Adopté par la Municipalité en séance du 19.04.2022

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

David Pichonnat

Isabelle Cosendai